# DEMANDE DE SUBVENTION ANNEE 2026 ASSOCIATIONS Loi 1901

Nom de l'as	sociation :	Année de création :	nnée de création :		
<u>N° SIRET de</u>	<u>l'association</u> :				
<u>Fédération</u> :		A déposer			
Adresse du	siège de l'association :	au plus tard <mark>le 15 novembre 2</mark>	025		
Président(e)	1:				
	Nom – Prénom :	••••			
	Adresse				
	Adresse mail				
<u>Secrétaire</u>					
<u>occiciane</u>	Nom – Prénom :	····			
	Adresse	••••			
		••••			
	Adresse mail				
<u>Trésorier(e)</u>					
<u>iresoriei(e)</u>	Nom – Prénom :				
	Adresse				
	☎	••••			
	Adresse mail				

# Dépôt des dossiers par mail à comptabilite@st-colomban.fr

#### **DOCUMENTS A JOINDRE IMPERATIVEMENT:**

- Bilan moral <u>et</u> bilan financier de l'année / la saison écoulée.
- Budget prévisionnel de l'année / saison en cours.
- Une attestation de la banque mentionnant la nature du ou des comptes de l'association et le montant des sommes disponibles.
- **Un R.I.B.** (à fournir absolument, même si vous en avez fourni un l'an dernier).
- Une attestation d'assurance pour votre association, pour la saison en cours ou l'année civile 2026.

Si les renseignements demandés ne sont pas fournis au plus tard le 15 novembre 2025, la commission se réserve le droit de ne pas étudier la demande de subvention 2026 ou de diminuer le montant de l'aide.

<u>Protection des données personnelles</u>: Les informations recueillies par la Mairie de Saint-Colomban à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique afin d'étudier votre demande de subvention. Ces informations ne sont pas transmises à des tiers. Ces données seront conservées durant 10 ans minimum à compter de votre envoi. Conformément au Règlement Général de Protection des Données, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à : mairie@st-colomban.fr ou à l'accueil de la Mairie, 30 rue de l'Hôtel de Ville, 44310 Saint-Colomban.

#### Nombre d'adhérents de votre association :

Licenciés	Résidant à Saint-Colomban		Résidant hors commune			
	- 18 ans	Entre 18	+ 60 ans	- 18 ans	Entre 18	+ 60 ans
		et 60 ans			et 60 ans	
2022 ou						
2022-2023						
2023 ou						
2023-2024						
2024 ou						
2024-2025						
Total						
Avez-vous engagé des animateurs ou professeurs rémunérés ? Oui □ Non □						

Total						
Avez-vous engagé des animateurs ou professeurs rémunérés ? Oui □ Non □						
Nombr	e de salariés					
Nombr	Nombre de salariés en équivalent temps plein					
	é					
Non di	olômé					
Avez-vous des animateurs bénévoles ? Oui □ Non □						
Nombr	e:					
Animations organisées à Saint-Colomban pour l'année 2025 ? Oui □ Non □						
Si oui, combien et dans quel cadre :						
	Tournois:					
Г	Loto / Vide-greniers / Soirées :					
	☐ Autres (précisez) :					
	<u>révues à Saint-Colomban pour l'année 2026 ?</u> Oui □ Non □					
Si oui, combi	en et dans quel cadre :					
	Tournois:					
	Autres (précisez) :					
<u>Faites-vous connaître la vie de votre association</u> ?						
	Presse Radio Site internet de l'association Réseaux sociaux					

<u>Utilisez-vous les locaux et équipements communaux</u> ? Oui □ Non □
<ul> <li>□ Salle de la Charmille</li> <li>□ Salle des Tilleuls</li> <li>□ Salle des Mauves</li> <li>□ Salle Bel Air</li> <li>□ Terrain de sport</li> <li>□ Salle de sport « Jamal Faouaïd » de l'espace Yannick Noah</li> <li>□ Salle de danse de l'espace Yannick Noah</li> <li>□ Autres (précisez) :</li> </ul>
Evolution de l'association
Avez-vous un projet de manifestation <b>particulier</b> ? Oui   Non
Si oui, lequel ?
Quel est le coût moyen de l'équipement individuel pour la pratique de votre activité ?
Quel montant est pris en charge par votre association dans cet équipement?
Prix moyen de l'adhésion/licences ?
Adulte:
Enfant :
Possédez-vous un compte sur livret ?
Oui □ Non □
Si oui, joindre une attestation de la banque mentionnant la nature du ou des comptes et le montant des sommes disponibles
Etablissement bancaire
Votre association a-t-elle subi un revers ayant entrainé des conséquences financières néfastes au cours de l'année écoulée ?
Oui □ Non □
Si oui, précisez

## Bilan de l'année en cours Et budget prévisionnel pour l'année 2026

La mairie recommande de présenter un budget prévisionnel à l'équilibre avec la subvention communale.

Trésorerie à ce jour :	Excédent:
	Déficit :

Dépenses	Montant		Recettes	Montant	
	Année 2025	Prévisions 2026		Année 2025	Prévisions 2025
Somme reversée à la Fédération et autres organismes			Adhésions (nombre et montant) x€		
Achats de matériel pour l'activité			Autres participations		
Frais d'entretien et de réparation de bâtiments et de matériel Salaires et rémunérations diverses			Subvention commune de Saint-Colomban		
Transports			Autres subventions		
Repas, fêtes internes au club ou à l'association			Sponsors  Revenus des placements		
Frais de fonctionnement			Divers dont fêtes, soirées dansantes etc		
Autres (précisez)			Autres (précisez)		
Déficit antérieur reporté			Excédent antérieur reporté		
TOTAL			TOTAL		

Tatteste sur l'nonneur l'exactitude des renseignements portes ci-dessu
Fait à Saint-Colomban, le
Le (la) Président(e)